

Dans l'Oise, on isole les bâtiments publics avec... des murs en paille !

Elle est écologique, peu coûteuse en énergie et disponible parfois à quelques pâtés de maison de chez soi... Et si la paille était l'isolant de demain ? Dans le département, des communes se montrent de plus en plus intéressées pour en garnir leurs infrastructures. Une douzaine de projets est en cours.



A Cambronne-lès-Clermont, 3400 ballots de paille ont été nécessaires pour isoler les murs. DR

Quand la municipalité annonce le projet à ses administrés, elle n'échappe pas à quelques commentaires surpris : « Ça va être la maison des trois petits cochons ! » Car forcément, mettre de la paille dans les murs, cela peut surprendre au premier abord. « Mais cela va nous permettre de faire des économies d'énergie et en plus, tout va être local », rétorque Betty Coëlle, maire de Ver-sur-Launette.

Située à la frontière de l'Oise et de la Seine-et-Marne, cette petite commune de 1 100 habitants s'apprête ainsi à lancer un chantier d'ampleur : celui de la future mairie. Plutôt que du béton, la municipalité a décidé de choisir un matériau biosourcé pour isoler le bâtiment : de la simple paille.

Au départ utilisée par des particuliers, « qui avaient la fibre écolo et qui ont fait des essais sur leurs propres habitations », cette matière organique attire de plus en plus les collectivités locales de l'Oise, soucieuses de l'empreinte écologique de leurs bâtiments publics.

« La paille traîne encore une mauvaise réputation »



[Visualiser l'article](#)

Actuellement, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E) situé dans les Hauts-de-France, récence une douzaine de projets en cours dans l'Oise, dont des logements sociaux dans le Clermontois, une école primaire à Cires-lès-Mello - « On s'est dit pourquoi pas, mais faut voir encore combien cela va nous coûter », précise l'élu - ou encore des salles polyvalentes.

« Cela pourrait être beaucoup plus, mais la paille traîne encore une mauvaise réputation, comme celle de prendre feu ou d'attirer les rongeurs et les insectes, ce qui est faux », assure Vincent Thellier, chargé de mission filières biosourcées CD2E, rappelant que des règles professionnelles concernant son exploitation ont été mises en place dès 2011. « Depuis, les assureurs suivent », note-t-il.



[Visualiser l'article](#)



www.leparisien.fr

Pays : France

Dynamisme : 332



[Visualiser l'article](#)

Le chantier de l'école de Cambronne-lès-Clermont. DR Xavier-Pierre Simonneaux

À Cambronne-lès-Clermont, Christophe Gatté, maire de la commune, se dit « très fier » de son « école en paille », dont le chantier s'est terminé définitivement en février dernier. « C'est le premier établissement scolaire en paille des Hauts-de-France », insiste l'édile. Lui l'assure, les avantages sont nombreux : « Même lorsqu'on ne chauffait pas cet hiver, il ne faisait pas froid à l'intérieur, on va réaliser près de 60 % d'économie d'énergie, c'est énorme ! »

3400 ballots de paille pour isoler les murs de l'école

Six classes, deux préaux : « Et le tout, c'est le circuit court », ajoute l' élu. « On aurait pu choisir d'autres matériaux biosourcés comme du chanvre ou du lin. Mais le chanvre, on n'en a pas beaucoup dans le département et le lin est déjà utilisé par l'industrie du textile, alors que la paille, on en a parfois à moins d'un kilomètre, comme à Cambronne-lès-Clermont et en quantité », avance Xavier-Pierre Simonneaux, architecte en charge du projet.

Les 3400 ballots de paille, nécessaires pour isoler les murs, viennent ainsi d'une exploitation située juste en face de l'église de la commune. « Les peupliers, utilisés pour l'ossature sont issus de la scierie située à La Neuville-en-Hez », complète le professionnel.



[Visualiser l'article](#)

A Cambronne-lès-Clermont, le chantier s'est définitivement achevé en février dernier. LP/JD LP/Juliette Duclos

Si le coût de ce matériau reste plus élevé que celui d'une ossature traditionnelle - « Un ballot de paille, c'est trois euros, ce qui coûte cher, c'est la main-d'œuvre derrière » - la différence est presque intégralement remboursée par la région des Hauts-de-France. « On est passé de 1,3 à 1,7 million d'euros hors taxe pour ce chantier, mais on a eu des aides du département, de la région et de l'État », confirme Christophe Gatté. En tout, seuls 10 % des matériaux utilisés dans le bâtiment sont biosourcés, selon la [CD2E](#).